

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE580

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 7

I. À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« les dispositions de »,

les mots :

« à la première phrase de ».

II. En conséquence, à l'alinéa 7, après le mot :

« À »,

insérer les mots :

« la première phrase de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.